



CONSEIL COMMUNAL
CORBEYRIER

Extrait

Du procès-verbal du Conseil Communal de Corbeyrier

Séance du 03 octobre 2024
Présidence : Jean-Paul Henry

Le Conseil communal de Corbeyrier

Vu le préavis municipal 24-07 | Relatif à l'arrêté d'imposition 2025

Oui le rapport de la commission de gestion et finance chargée d'étudier ce objet,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

vote (à main levée) et décide d'accepter les conclusions du préavis à la majorité, avec une abstention.

1. D'accepter de maintenir le taux d'imposition à 74% de l'impôt cantonal de base sur le point N°1 de l'arrêté d'imposition 2025
2. D'accepter de maintenir tous les autres points de cet arrêté

Pour le Conseil communal de Corbeyrier

Jean-Paul Henry
Présidence

Morgane Lüthi
Secrétariat

